

# Sur le Pont

Le bulletin interne des agents de la mairie d'Ambilly

Ambilly, un Pont entre Nous

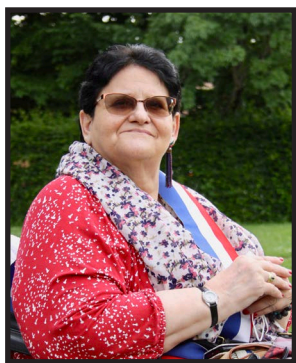
N°3  
avril  
2021

## Mobilité interne : une opportunité pour votre carrière

Lors des recrutements, la mairie d'Ambilly recherche au sein de ses équipes les compétences dont elle a besoin. Marie-Elisabeth Bailly, 6<sup>e</sup> adjointe en charge du Personnel et de l'Economie solidaire et sociale, encourage ce processus de mobilité interne qui permet de valoriser les compétences des agents.

### Comment la mobilité interne s'est-elle développée ?

C'est un dispositif qui a été mis en place progressivement, à partir des années 2010. On a pris en compte la sensibilité des agents et leur envie de changer de métier. L'avantage pour la collectivité, c'est que l'agent connaît déjà son fonctionnement,



Marie-Elisabeth Bailly,  
6<sup>e</sup> adjointe

les élus et les personnes qui y travaillent. Maintenant lorsqu'on recrute, nous regardons pour certains postes si des agents pourraient être intéressés car ils possèdent les acquis professionnels.

### Qui peut en bénéficier ?

Tous les agents peuvent y prétendre. La collectivité encourage les agents à s'inscrire aux concours. Parfois il y a un changement de filière, voire de profession. Certaines se complètent comme les Atsem et les animateurs. Les agents qui ressentent le besoin de se former, peuvent en parler lors des entretiens annuels avec leur chef de service. Le dispositif de formation entre dans le champ de la politique du Maire et des élus qui misent sur l'intérêt des agents pour acquérir de nouveaux atouts dans leur parcours professionnel.

### Comment accéder à ce dispositif ?

L'agent qui aspire à un changement, à une mobilité ou autre, doit prendre nécessairement rendez-vous avec le service des Ressources humaines qui apportera des renseignements sur la marche à suivre, les financements, les diplômes ou validation des acquis de l'expérience (VAE). Il y a aussi des formations et des remises à niveau



obligatoires. La Médecine de prévention et les RH travaillent avec l'agent quand il s'agit de mobilité pour raison de santé. Au sein du Centre de gestion de Haute-Savoie (CDG 74), une cellule spéciale existe pour aider les agents en proposant de réaliser des bilans professionnels. Ceux qui ont bénéficié de mobilité interne en sont très satisfaits. Et la collectivité aussi !

> Service des Ressources humaines  
[ressources.humaines@ambilly.fr](mailto:ressources.humaines@ambilly.fr)

04 50 38 78 78

## LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

### DÉPARTS

- **Jonathan NAVILLE** : agent des espaces verts au 1<sup>er</sup> février
- **Laurent PERRET** : policier municipal, mutation au 4 février
- **Adrien CHIRIATTI** : responsable du service urbanisme, mutation au 1<sup>er</sup> mars
- **Marie-Christine BOLLA** : Atsem, départ en retraite au 1<sup>er</sup> mars

- **Lionel MIGNOTTE** : responsable du service Jeunesse, Politique de la Ville, mutation au 22 mars

### ARRIVÉES

- **Zuleima CRESPOLINI** : agent d'accompagnement social et culturel, rattachée au CCAS depuis le 8 mars
- **Fabienne RIAND** : animatrice à temps

complet en contrat de droit public depuis le 22 mars

### NOMINATIONS

- **Yves RUBECK** : stagiaire au 1<sup>er</sup> février en qualité d'agent de propreté urbaine
- **Nadia BEN ZANINA** : stagiaire au 1<sup>er</sup> mars en qualité d'assistante de gestion des ressources humaines

# ET TOI, TU TRIES ?

Nous avons tous pris l'habitude de trier nos déchets à notre domicile. Mais qu'en est-il sur notre lieu de travail ? Même lors de nos activités professionnelles, il est possible de faire les bons gestes pour la planète.

A Ambilly, la gestion des déchets est assurée par Annemasse Agglo. Depuis 2014, les déchets recyclables sont collectés en porte à porte, dans des bacs jaunes tandis que des points d'apports volontaires (PAV) accueillent le verre.

En 2017 sur l'agglomération, les déchets d'emballages (cartonnettes, papiers, alu, plastiques) ont représenté 5 319 tonnes collectés, soit 38 kilos par habitant. Le verre représente quant à lui 1 856 tonnes, soit 20 kilos par habitant.

## Petits trucs

- \* Ne déchirez pas vos papiers, les petits morceaux se recyclent mal
- \* Pensez à enlever les films plastiques qui emballent journaux et revues
- \* Les gros cartons bruns doivent être déposés en déchetterie
- \* Les gobelets de café en plastique se jettent avec les déchets ménagers

Chaque déchet trié correctement permet de lui donner une seconde vie : une bouteille en verre deviendra un bocal en verre, une bouteille en plastique pourra devenir une polaire et le papier redeviendra... du papier !

En recyclant ce qui peut l'être, nous agissons directement sur l'économie des ressources naturelles.

### Comment faire pour trier sur mon lieu de travail ?

Rien de plus simple ! Vous déposez vos récipients en verre dans l'un des PAV et vos autres déchets recyclables dans un container ou un bac jaune. Pour éviter de faire trop d'aller-retours, vous pouvez vous équiper d'une poubelle de tri (par exemple, une caisse en plastique, un carton vide de

MATÉRIAUX RECYCLABLES

CONTENEUR/BAC JAUNE



EN VRAC !  
PAS EN SAC !

### CE QUE JE TRIE

#### Papiers

Journaux, magazines, prospectus



#### Cartonnettes

Emballages, boîtes et briques alimentaires, boîtes d'œufs en carton, gobelets en carton



#### Métaux

Cannes, boîtes de conserve, aérosols domestiques, couvercles en métal



#### Plastiques

Flacons, bouteilles, bidons en plastique



PAS BESOIN DE LES LAVER...  
il suffit de les vider !

### NE SE TRIE PAS ORDURES MÉNAGÈRES



Barquettes en plastique



Barquettes en polystyrène



Sacs en plastique



Pots de yaourt

ramettes de papier, etc.) que vous irez vider lorsqu'elle sera pleine.

> *Un petit geste pour vous mais un vrai plus pour l'environnement !*

## LA PHOTO DU MOIS



Depuis le 8 mars, Zuleima Crespolini, nouvelle agent contractuelle, assure le portage des repas aux aînés de la commune. En tant qu'agent d'accompagnement social et culturel, elle crée des liens avec ces personnes souvent isolées. A leur demande, elle peut notamment leur apporter des livres de la Bimag.

## BON PLAN

**CNAS**  
L'action sociale  
sourire compris

### Les Chèques Lire et les Chèques Culture

- participation du CNAS à hauteur de 25 %, soit jusqu'à 60 € d'économie chaque année
- utilisables chez 4 500 partenaires (librairies, disquaires, salles de spectacle, parcs et châteaux, etc.)
- valables 2 ans, plus l'année en cours
- commandables sur votre espace en ligne : [www.cnas.fr](http://www.cnas.fr)

> **Correspondante CNAS :**  
**Christelle GONZALEZ**  
[cnas@ambilly.fr](mailto:cnas@ambilly.fr)